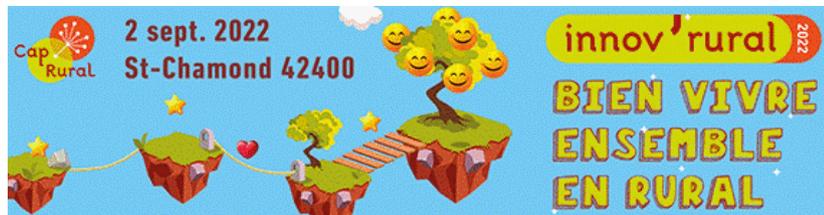


Fiche d'expérience : Centre provisoire d'hébergement de Pessat-Villeneuve (63)



Contexte du territoire

Pessat-Villeneuve est une commune de 750 habitants située à 15 km de Clermont-Ferrand, et proche de Riom (20 000 habitants), dans la communauté de communes Riom Limagne et volcans (67 000 habitants). Commune périurbaine posée sur la Limagne, à 87% agricole mais pas d'exploitant agricole installé sur la commune. Commune « dortoir » : les habitants vont travailler à Clermont-Ferrand, la plupart « chez Michelin ».

La population est jeune. Depuis 2008, le village est passé de 500 à 750 habitants. C'est en partie le résultat de l'ouverture de terrains à la construction, ce qui a attiré nouveaux habitants. Le village compte une dizaine de naissances par an.

Le projet et ses grands objectifs

Origine :

La publication en septembre 2015 de la photo de Alan Kurdi, un Syrien de 3 ans retrouvé mort sur une plage de Turquie a conduit le maire de Pessat-Villeneuve à imaginer une solution d'accueil pour demandeurs d'asile et réfugiés dans une ancienne colonie de vacances récemment rachetée par la commune à la société Air-France. Un domaine de 7 ha dont 4 d'un seul tenant avec un château, des bâtiments (dortoirs) autour, une cuisine professionnelle, utilisable immédiatement.

Objectif :

L'objectif est d'abord humanitaire : permettre aux personnes qui arrivent en France d'être accompagnées au mieux dans leurs démarches d'insertion : démarches administratives, logement, travail...

Étapes :

Septembre 2015 : la commune propose ses services à l'État pour l'accueil de familles syriennes mais n'est pas retenue. En octobre de la même année, le ministre de l'Intérieur annonce la création des Centres d'accueil et d'orientation (CAO). Dans la foulée, la préfecture du Puy-de-Dôme recontacte la commune : elle va pouvoir accueillir des migrants venus de Calais.

Novembre 2015 : Pessat-Villeneuve ouvre dans l'urgence un CAO accueillant 48 Soudanais et Érythréens demandeurs d'asile, de jeunes hommes essentiellement. La création du centre est validée par le conseil municipal (moins 2 abstentions et 1 vote contre).

Avril 2016 : fermeture du CAO pour laisser la place aux activités d'été du château (fêtes locales, mariages, etc.). Les demandeurs d'asile sont pris en charge dans d'autres centres.

Octobre 2016 : réouverture du CAO pour accueillir des personnes issues de l'opération de démantèlement de Calais : une cinquantaine de Soudanais et d'Afghans demandeurs d'asile.

Fin 2017 : Pessat-Villeneuve est contactée par l'association CeCler qui va candidater pour la création d'un centre provisoire d'hébergement CPH (agrément valable 15 ans, permettant d'accueillir des personnes ayant le statut de réfugié) et cherche à le faire en partenariat avec la commune qui a acquis de l'expérience. Les infrastructures sont adéquates et les ressources bénévoles présentes.

Noël 2017 : réouverture en urgence du CAO pour accueillir 50 personnes déplacées de Clermont.

Mai 2018 : le préfet sollicite à nouveau la commune pour l'accueil de réfugiés réinstallés (à qui l'Ofpra, en partenariat avec le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), a accordé le statut de réfugiés directement dans les camps au Niger et au Tchad). La France s'est engagée à en recevoir 3000. Pessat-Villeneuve va en accueillir près de 10%, à raison d'environ 70 tous les 4 mois : les familles sont alors accueillies sur place afin de les aider à trouver un logement et de scolariser les enfants (l'accompagnement peut se prolonger pendant une période de 8 mois).

Octobre 2019 : ouverture du CPH avec CeCler. Elle permet d'accueillir des personnes sur du plus long terme et d'ajouter une nouvelle dimension à l'accompagnement : l'insertion professionnelle.

Thématique

Accueil

Mots clés :

Immigration, insertion, accueil, LGBT

Territoire concerné :

Commune de Pessat-Villeneuve

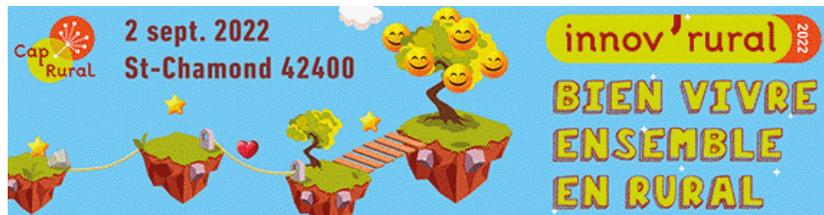
Acteur porteur de la démarche :

Commune de Pessat-Villeneuve, association CeCler

Acteurs impliqués dans la démarche :

Bénévoles, État, demandeurs d'asile, réfugiés, entreprises locales

Fiche d'expérience : Centre provisoire d'hébergement de Pessat-Villeneuve (63)



Les actions concrètes engagées

De nombreux bénévoles (de 50 à 80 personnes) ont été ou sont toujours impliqués dans le projet pour gérer les repas (matin, midi et soir, 7 jours sur 7), le vestiaire (importants dons de vêtements à trier...), les cours de français, les sorties culturelles, les sorties nature, le transport aux rendez-vous médicaux et administratifs, etc.

Le bâtiment qui servait de mairie jusqu'en 2018 a été réaménagé en salles de cours pour que les adultes apprennent le français. La mairie a été transférée dans le château à côté duquel sont accueillis les réfugiés. Dans le parc sont régulièrement organisées des manifestations telles que kermesse de l'école, brocante, etc.

Les résultats obtenus, ou en cours, sur le bien vivre ensemble dans le territoire

L'accueil de demandeurs d'asile a d'abord déchaîné les passions : insultes sur les réseaux sociaux, appels et lettres anonymes, menaces... Lors d'une réunion publique houleuse, le maire est violemment pris à partie par une habitante. Mais au cours de la même réunion, l'accueil commence à s'organiser et les premiers bénévoles proposent leurs services. Finalement, cette expérience a permis de cultiver dans la commune une certaine ouverture à l'autre, aux personnes racisées et aux étrangers. 6 emplois ont été créés à Pessat-Villeneuve pour l'accompagnement des réfugiés.

La population continue d'augmenter et certaines personnes viennent habiter dans la commune tout en sachant qu'il y a un centre d'accueil.

La commune a obtenu au printemps 2022 une ligne de transport régulière vers la gare de Riom, permettant notamment aux réfugiés d'être plus autonomes dans leurs déplacements. Cette ligne bénéficie bien sûr à tous les habitants.

Liens du projet au développement local

L'accueil et l'installation de ces nouvelles familles sur le territoire permet de revitaliser le village et son école. Cela amène aussi une réponse aux problèmes de recrutement qui se posent dans certains secteurs comme l'agriculture, la restauration, etc. Une scierie a embauché récemment deux jeunes réfugiés (elle ne trouvait pas de personnes intéressées pour ce type d'emploi). La plupart des réfugiés quittent le CPH avec un emploi stable à la clé.

Perspectives

Le centre est en cours d'agrandissement. 4 places supplémentaires ont déjà été créées. Elles permettront d'accueillir à la rentrée des réfugiés LGBT, menacés en raison de leur orientation sexuelle.

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

Difficultés :

- Sujet polémique et d'inquiétude pour une part de la population, alors que d'autres s'engagent dans le projet et se mobilisent pour entrer en contact avec les familles accueillies.
- Un manque ou une absence de soutien de la part d'institutions publiques

Facteurs de réussite :

Trois ingrédients essentiels pour un accueil réussi : une commune engagée, une association de professionnels et des bénévoles motivés.

Pour en savoir plus, contactez :

Gérard Dubois
Maire de Pessat-Villeneuve
04 73 38 28 59 ; 06 45 70 35 24 ; mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

Rédacteur de la fiche :

ADIR
Mise à jour :
11/08/2022